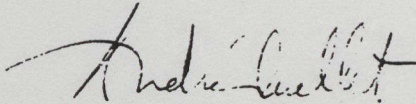


- 3 -

J'ai l'honneur de vous confirmer que ce qui précède agréé au Gouvernement du Canada, qui, par conséquent, consent à ce que votre Note ainsi que la présente réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Australie un accord qui entra en vigueur à la date de la présente réponse et qui le restera tant que l'Accord sera en vigueur, à moins que les deux Gouvernements en conviennent autrement.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.



André Ouellet